



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 02 MAI 2022

Nombre de Conseillers en Exercice :	11
Présents :	11
Pouvoirs	//
<b>VOTANTS :</b>	11

L'An deux mil VINGT DEUX

Le **DEUX MAI** à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Commune de CONDAT-SUR-GANAVEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Michel PLAZANET, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 avril 2022

**PRÉSENTS :** Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE, Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Martin MOLLE, Alexis DROUET

**ABSENTS :** //

**POUVOIRS:** //

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Martin MOLLE

## CONVOCAION

27 avril 2022

- 1 Travaux de peinture des bureaux de la mairie, de la cage d'escalier et du logement de l'école
- 2 Vote sur le principe du recrutement d'un accompagnant scolaire à la rentrée de septembre 2022
- 3 Vote sur le recrutement d'un saisonnier en période de congés des agents techniques
- 4 Achat d'un téléphone et de l'interface pour les relevés d'eau
- 5 Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'aménagement d'une aire de loisirs
- 6 Mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et des lignes directrices de gestion pour les employés communaux
- 7 Création de la page Facebook de la Commune
- 8 Évocation du souhait de végétalisation de la cour de l'école
- 9 Homologation des chapiteaux
- 10 Évocation du comice agricole du 06 août 2022 avec réunion de travail de 7 mai 2022 à 11 heures
- 11 Affaires diverses

## 037/2022

<b>POUR</b>	Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE, Serge CHASSAGNE, Jean Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Martin MOLLE, Alexis DROUET
<b>CONTRE</b>	-----
<b>ABST.</b>	-----

## OBJET : TRAVAUX DE PEINTURES DE LA CAGE ESCALIER LOGEMENTS DE L'ÉCOLE, LOGEMENT ÉCOLE ET BUREAUX DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise BCP pour les travaux de peintures de

- La cage d'escalier des logements de l'école pour un montant total HT de 3 925,83 €
- Les bureaux de la mairie pour un montant total HT de 4 485,78 €
- L'appartement de l'école pour un montant total HT de 6 116,33 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **ACCEPTE** les devis de l'entreprise BCP
- ✓ **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des devis
- ✓ **SOUHAITE** que ces travaux puissent être mis en œuvre le plus rapidement possible
- ✓ **DIT** que des crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice 2022

### 038/2022

<b>POUR</b>	Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE, Serge CHASSAGNE, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Martin MOLLE, Alexis DROUET
<b>CONTRE</b>	-----
<b>ABST.</b>	Jean Claude JABEAU -----

#### **OBJET : CRÉATION D'UN POSTE D'ACCOMPAGNANT SCOLAIRE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DE MATERNELLE**

Madame Claire NONY, Maire Adjointe, expose qu'il est envisagé de créer, à la demande de parents d'élèves, un poste d'accompagnant scolaire chargé de la surveillance et de l'aide aux enfants de classes maternelles qui empruntent le transport scolaire.

La Commune pourrait à ce titre bénéficier d'une aide annuelle de 3000 euros versée par la Région.

Madame Claire NONY demande à chaque membre du Conseil Municipal de s'exprimer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **10** voix POUR et **1** abstention :

- **DONNE** dans un premier temps un accord de principe sur la possibilité de créer un poste d'accompagnant scolaire ceci afin de permettre d'avancer sur ce dossier
- **PROPOSE** d'en débattre à nouveau lorsque tout sera plus précis

### 039/2022

<b>POUR</b>	Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE, Serge CHASSAGNE, Jean Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Martin MOLLE, Alexis DROUET
<b>CONTRE</b>	-----
<b>ABST.</b>	-----

#### **OBJET : RECRUTEMENT D'UN AGENT SAISONNIER POUR LES REMPLACEMENT DES AGENTS TECHNIQUES**

Madame Claire NONY, Maire-Adjointe, expose au Conseil Municipal qu'il pourrait être utile de faire appel à un agent saisonnier pour pallier à l'absence des agents techniques lors des congés d'été.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Claire NONY et en avoir délibéré, à l'unanimité, considérant que cette décision permettrait d'éviter de prendre trop de retard sur l'entretien du Bourg et autres travaux divers :

- ✓ **DÉCIDE** de recruter un agent saisonnier pour une période de 2 mois à déterminer en fonction des congés des agents techniques
- ✓ **PROPOSE** que ce recrutement soit géré avec le service de l'emploi temporaire du Centre de Gestion de la Corrèze
- ✓ **DIT** que des crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice 2022

**040/2022**

<b>POUR</b>	Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE, Serge CHASSAGNE, Jean Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Martin MOLLE, Alexis DROUET
<b>CONTRE</b>	-----
<b>ABST.</b>	-----

**OBJET : RELEVÉS D'EAU : ACHAT D'UN TÉLÉPHONE ET D'UNE INTERFACE POUR LE LOGICIEL ODYSSÉE**

Madame Claire NONY, Maire Adjointe expose au Conseil Municipal qu'une demande a été faite auprès du prestataire informatique de la Commune ODYSSÉE INFORMATIQUE afin d'optimiser les relevés des compteurs d'eau et faciliter la facturation.

Elle présente aux fins de débats, un devis pour un montant de 905 euros TTC comprenant l'interface et la formation.

Et expose qu'il est nécessaire d'acheter en plus soit une tablette soit un téléphone en capacité de supporter l'application et impérativement sous système ANDROID.

Chaque année le coût de maintenance se rajoutera au coût global de maintenance des logiciels de la mairie.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Claire NONY et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTÉ** le devis tel que proposé par ODYSSÉE INFORMATIQUE
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en place ce système de relevé en achetant une tablette ou un téléphone adapté
- **DIT** que des crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice 2022

**041/2022**

<b>POUR</b>	Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Martin MOLLE, Alexis DROUET
<b>CONTRE</b>	-----
<b>ABST.</b>	Michel PLAZANET, Serge CHASSAGNE, Jean Claude JABEAU-----

**OBJET : DEMANDE D'UNE SUBVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORREZE POUR LA CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX**

Madame Claire NONY, Maire Adjointe, présente au Conseil Municipal un projet d'aire de jeux comprenant diverses installations dont un terrain de pétanque et une table de ping-pong, l'ensemble sur une aire aménagée et paysagée.

L'évaluation du coût global de ce projet s'appuie sur un devis établi par APL GAUTHEROT pour un montant HT de **22 080,00 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Claire NONY et en avoir délibéré, par **8 voix « POUR » et 3 « ABSTENTIONS »** :

- **SOLLICITE** une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental de la Corrèze au titre des installations sportives

### **042/2022**

<b>POUR</b>	Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE, Serge CHASSAGNE, Jean Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Martin MOLLE, Alexis DROUET
<b>CONTRE</b>	-----
<b>ABST.</b>	-----

#### **OBJET : CRÉATION D'UNE PAGE FACEBOOK POUR LA COMMUNE**

Madame Claire NONY, Maire Adjointe, expose au Conseil Municipal que même si la Commune est dotée d'un site internet il pourrait être intéressant de créer une page Facebook pour les informations ponctuelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ✓ **AUTORISE** la création d'une page Facebook
- ✓ **CONFIE** cette mission à Martin MOLLE

### **043/2022**

<b>POUR</b>	Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE, Serge CHASSAGNE, Jean Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Martin MOLLE, Alexis DROUET
<b>CONTRE</b>	-----
<b>ABST.</b>	-----

#### **OBJET : VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE – PLANTATION D'ARBRES**

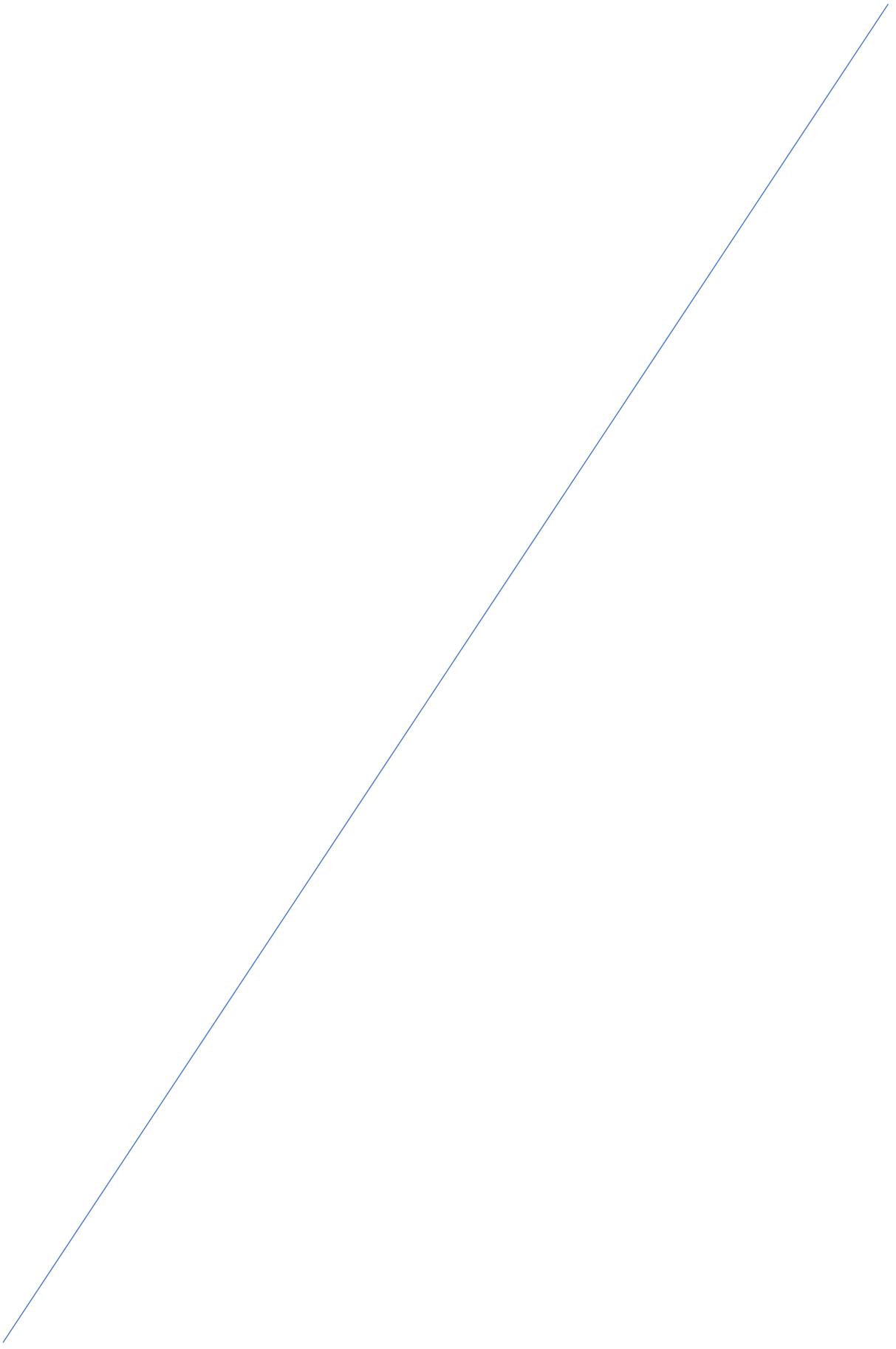
Madame Ghislaine LAVAUD STOTE, Conseillère Municipale chargée des affaires scolaires rapporte qu'il a été envisagé lors d'un conseil d'école de végétaliser la cour par la plantation d'arbres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ **ACCEPTE** cette végétalisation sur deux parties de 4 m<sup>2</sup> chacune.
- ✓ **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre cette décision.

PLAZANET Michel	Maire	
NONY Claire	Maire Adjointe	
WARTEL Jacques	Maire Adjoint	
LOFFICIAL Pierre	Maire Adjoint	
DESSENNE Michel	Maire Adjoint	
CHASSAGNE Serge	Conseiller(ère) Municipal(e)	
JABEAU Jean-Claude	« «	
DUPUY Marie Françoise	« «	
LAVAUD STOTE Ghislaine	« «	
MOLLE Martin	« «	
DROUET Alexis	« «	

02 MAI 2022



02 mai 2022